M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, pour commencer, je voudrais remercier mon collègue, le député de Sudbury, de s'être opposé à cette question et d'avoir proposé une solution de rechange au lieu d'être tout simplement négatif.

Pourrait-il me dire si les banques ont réagi de façon positive à ses plaintes, si elles ont montré qu'elles se souciaient des déposants, ces personnes qu'elles cherchent à attirer à grand renfort de publicité dans tout le pays? On ne peut allumer la télévision sans. . .

Mme le vice-président: Je regrette, mais je dois interrompre le député. La députée de Sudbury, pour une question de privilège.

Mme Marleau: J'aimerais rappeler à la Chambre, madame la Présidente, que je suis la députée de Sudbury et que ce n'est pas de moi que le député parlait. Je tiens à préciser que je n'ai pas l'intention de participer à ce mouvement d'obstruction à la Chambre des communes.

M. Barrett: C'est vrai, madame la Présidente. Je voulais parler du député de Nickel Belt.

Mme le vice-président: Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca.

M. Barrett: J'aurais aimé que d'autres députés s'opposent aux banques, qu'ils exigent que leurs électeurs bénéficient d'un plafond flottant pour le taux d'intérêt de leurs cartes de crédit. Je suis surpris d'entendre la députée dire qu'elle ne participera pas à ce mouvement d'opposition. Je voudrais dire à tous, notamment à ses électeurs, que si c'est la position du Parti libéral, j'en déduis que les députés libéraux sont de connivence avec le gouvernement et qu'ils veulent que cette escroquerie, en ce qui concerne les cartes, se poursuive.

Je disais donc, madame la Présidente, que dans toutes les revues, on nous conseille de nous procurer d'autres cartes de crédit, de ne pas hésiter à le faire. Le député pourrait-il me dire combien toute cette publicité coûte aux banques alors que leur escroquerie continue? Pourquoi les banques n'assurent-elles pas le service qu'elles annoncent avec un grand sourire afin d'inciter les consommateurs à se procurer des cartes de crédit? Précisent-elles, dans ces annonces, les frais qu'elles vont facturer pour ces cartes? Dans ces annonces, disent-elles la vérité aux gens?

Affaires courantes

M. Rodriguez: Je remercie le député de ses questions. J'aimerais faire une ou deux observations.

Tout d'abord, disons que le taux d'intérêt sur les cartes de crédit est actuellement d'environ 16,75 p. 100. Madame la Présidente, combien, selon vous, vous rapporte l'argent que vous avez déposé à la banque? Si on vous donne 1,5 p. 100, vous avez de la chance. Calculez l'écart. Il faut tenir compte de la différence entre le taux d'intérêt accordé par les banques pour l'argent déposé et le taux d'intérêt qu'elles prennent sur les cartes de crédit. J'aimerais aussi attirer l'attention des députés sur un autre point intéressant. J'ai parlé de l'écart entre le coût de l'argent, le taux de la Banque du Canada et le taux de 16,75 p. 100.

• (1035)

Je voudrais aussi parler de la publicité. Les banques nous attirent avec la publicité. Elles se gardent bien de nous dire, cependant, dans leurs messages télévisés, quels sont les frais applicables aux cartes de crédit. On l'apprend en demandant une carte. Mais c'est en recevant notre facture qu'on se rend vraiment compte.

Il intéressera peut-être les députés de savoir que cinq des dix sociétés du Canada à avoir réalisé le plus de bénéfices l'an dernier étaient des banques. Ces cinq banques ont, ensemble, réalisé des bénéfices après impôt de 3,5 milliards de dollars au cours d'une année qui, pour la plupart des entreprises, a été excessivement difficile.

Elles affichent un excellent bilan. Mais pour la moitié des détenteurs de cartes de crédit émises par les banques, il n'y a pas eu de répit. Comme la moitié des détenteurs de cartes de crédit traînent un solde sur leur carte de crédit, ils paient des taux d'intérêt usuraires. Pas de profit pour eux.

Où va l'argent? Je suppose que les banques s'en servent pour faire des investissements du genre de ceux dont nous avons été témoins ces derniers temps. Nous avons vu les problèmes qu'ont éprouvés O & Y et la Société Campeau. Nous avons vu ce qui est arrivé au Groupe Hees-Edper. C'est à ces gens-là que les banques ont prêté leur argent. C'est ce que nous avons pu constater.

Les banques ne sont pas disposées à prendre des risques avec les petits entrepreneurs. En fait, elles ne s'y résoudront que si le gouvernement leur accorde toutes sortes de garanties. Pourquoi le gouvernement doit-il adopter un projet de loi qui assure des profits aux banques avant que celles-ci acceptent de prêter de l'argent à des petits entrepreneurs? On aurait cru que c'était le travail des banques de prendre des risques. Une banque,